

Rapport annuel 2017



Sommaire

Éditorial	3
Missions déléguées	8
Missions de gestion	14
Mission d'écologie	22
Mission d'information	28
Annexes	34
Annales de Valorsa	37

Éditorial

Changement de législature, changement du Conseil d'administration, changement de Président, mais ligne directrice et objectifs globaux maintenus !

La vie politique vaudoise est rythmée au niveau communal par des séquences de 5 ans. Cependant, les organismes qui encadrent les communes, tels que VALORSA, se doivent de conserver le cap et ne pas changer de stratégie à tout va.

Toutefois, des réflexions internes, l'observation de la société de consommation, l'évolution de la technique et de la législation ainsi que de multiples autres critères nécessitent parfois de se remettre en question. Qu'attendent réellement les communes de leur périmètre de gestion des déchets? quelles informations pratiques le périmètre peut-il transmettre à ses actionnaires afin de leur faciliter la tâche en matière de gestion des déchets? quelles sont les économies possibles et y a-t-il des facteurs d'échelles intéressants dans le regroupement des forces? Toutes ces questions, légitimes pour des personnes clairvoyantes, font l'objet des réflexions du nouveau Conseil d'administration, sous la houlette du soussigné.

Il est de notre devoir de se remettre en question, d'évoluer et de collaborer à large échelle. Notre engagement va dans cette direction; offrir le meilleur tout en limitant les coûts à charge du citoyen. Il est du devoir de VALORSA d'offrir le meilleur aux communes tout en limitant les coûts à la charge du citoyen.

Dans cette optique, les déchets urbains, que ce soit au niveau de la typologie ou de la quantité, résultent de comportements sociétaux et de consommation qui parfois dépassent le citoyen pris en otage par les vendeurs et les distributeurs ainsi que par divers facteurs économiques. VALORSA ne doit donc pas uniquement trouver des solutions pour traiter ces déchets, mais doit également s'investir pour traiter le problème à la source. En effet, en suivant l'adage que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit, VALORSA, avec les autres périmètres vaudois de gestion des déchets, va clairement se positionner pour, entre-autres, tenter de limiter le suremballage, initier des comportements citoyens en matière de recyclage, simplifier les filières de gestion des déchets et obtenir des déchets valorisables de qualité. L'ensemble de ces actions auront un effet bénéfique pour le porte-monnaie du citoyen, sur les finances communales ainsi que pour la préservation de notre environnement.

Il est du devoir de VALORSA d'offrir le meilleur aux communes tout en limitant les coûts à la charge du citoyen.

Tout un programme que nous ne pourrons réaliser sans votre appui et votre collaboration. Les municipaux des communes actionnaires sont en effet des relais nécessaires afin que les stratégies développées atteignent tous les citoyens et tous les services communaux. Merci d'avance pour votre soutien et pour votre implication.



Au nom du Conseil d'administration
Jean-Daniel Luthi, Président

2017 en un coup d'œil

TAXE AU SAC RÉGIONALE

84

communes de Valorsa adhérant
au concept régional
de taxe au sac

7'394'001

CHF rétrocédés aux Communes

367.36

CHF/tonne de rétrocession

QUELQUES DÉCHETS EN CHIFFRES

6'941

tonnes de boues incinérées

32'641

tonnes de déchets incinérables

1'160

tonnes d'incinérables mis en balles

BILAN COMPTABLE

17'013'611

CHF de chiffre d'affaires

10'867.90

CHF de bénéfice

ENVIRONNEMENT

127.7

MWh de production
photovoltaïque

PERSONNEL

15.04

équivalents plein temps

5

nouveaux
administrateurs

COMMUNES ACTIONNAIRES

101

communes actionnaires

202'199

habitants

AGISSONS ENSEMBLE POUR MOINS DE DÉCHETS CAMPAGNE CANTONALE DE COMMUNICATION

14

jours de comptoir
régional

20

courts clips vidéo
type « Nouvo »

12

% de la population vaudoise
connaissent responsables.ch

INFORMATION

3

journées de cours

70

participants

359

animations scolaires

COUP DE BALAI / JOURNÉE AMIANTE

73

communes de Valorsa
ont participé

40

tonnes de fibrociment
amianté collectées

CRIBLAGE LORS DE LA FABRICATION DU COMPOST





1. Missions déléguées

Enrichir – Entraider – Entreprendre

Restitution sous forme de conseils

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Vice-président

Membres

M. Jean-Daniel Luthi

M. Bernard Rochat

Mme Patricia Zurcher

M. Patrick Agassis

M. Philippe Besson

M. Pierre Bruni

M. Bernard Ebener

M. Frédéric Gabriel

M. Pierre Haemmerli

Mme Corinne Costa

District de l'Ouest lausannois

District du Jura-Nord vaudois

District de l'Ouest lausannois

District de Morges

District du Gros-de-Vaud

District du Gros-de-Vaud

District de Morges

District de Morges

District de Lausanne

Secrétaire hors conseil



Représentations de VALORSA pour 2017

TRIDEL

Conseil d'administration

Jean-Daniel Luthi, Vice-Président

Frédéric Gabriel, membre

Comité d'exploitation

Corinne Costa, Directrice de Valorsa

COSEDEC

Conseil d'administration

Jean-Daniel Luthi, Vice-Président

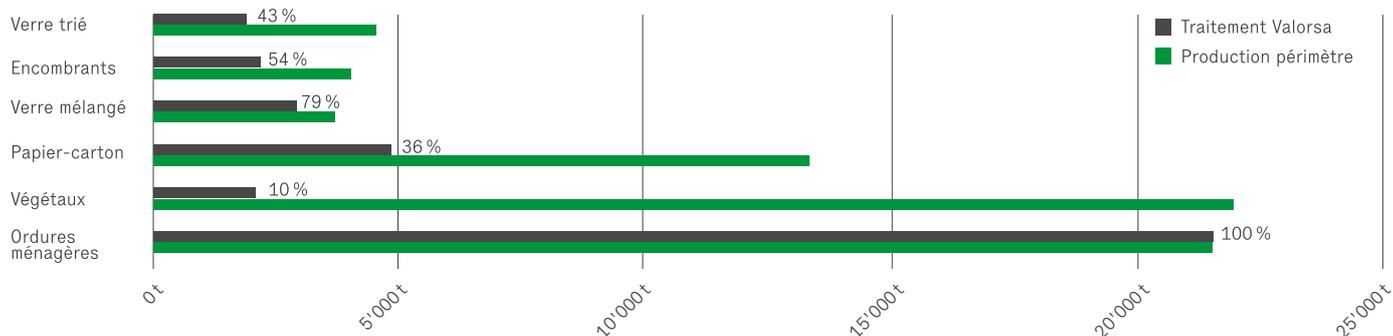
RENOUVELLEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite aux élections municipales de 2015, les communes ont pu se réorganiser et trouver les personnes qui représenteraient les districts au Conseil d'administration de VALORSA. La répartition par district en fonction du nombre d'habitants et de communes implique d'élire 9 personnes. Un équilibre intéressant a été trouvé entre 4 personnes sortantes, MM. Philippe Besson, Frédéric Gabriel, Jean-Daniel Luthi et Bernard Rochat, et 5 nouveaux membres, MM. Patrick Agassis, Pierre Bruni, Bernard Ebener, Pierre Haemmerli et Mme Patricia Zurcher. L'Assemblée générale a aussi élu M. Jean-Daniel Luthi à la présidence. Ces 9 représentants des districts auront à cœur de diriger VALORSA pour la période de 2017 à 2021.

PERSONNEL

Si l'équipe du bureau est restée fixe, les conditions de travail plus rudes à l'exploitation rendent la permanence d'une équipe plus difficile. Ainsi, trois personnes ont fait leur entrée chez VALORSA en 2017, MM. Mehmet KOPILI, Aawow SUBEYR et Jimmy METRAL. Structuré comme une PME, le périmètre et son centre de tri ont besoin d'une équipe stable pour mettre en œuvre les décisions stratégiques du Conseil d'administration.

L'art d'utiliser votre centre de tri



VAUDSTAT: VALORSA PASSE AU 4.0

Depuis 1994, des chiffres sur la production de déchets dans chaque périmètre doivent être collectés pour les statistiques cantonales et fédérales. Ces chiffres permettent de comprendre l'évolution de la gestion des déchets sur le territoire cantonal. Grâce à leur analyse, certains mécanismes peuvent être compris, afin d'envisager des stratégies de gestion à moyen et à long terme.

Pour simplifier la tâche des communes actionnaires de VALORSA et de faire un contrôle dans leur intérêt, VALORSA se charge de collecter et de transmettre les données au canton. Certains déchets, comme le verre ou les ordures ménagères, ont des enjeux financiers sous-jacents importants. La transmission des données à VALORSA s'est toujours faite à l'aide d'un formulaire papier. Avec l'évolution des technologies, certaines communes ont fait la demande de pouvoir saisir les données directement en ligne depuis un ordinateur.

C'est chose faite aujourd'hui. Sur l'impulsion de VALORSA et des périmètres SADEC et STRID, et en collaboration avec la DGE, une plateforme en ligne des statistiques a été développée. Ce projet entre dans les mesures cantonales du plan de gestion des déchets (PGD, 2016, Mesure CC.3). Ce nouveau service de VALORSA à l'attention de ses Communes-actionnaires est dans sa première phase et permet de simplifier la saisie des chiffres. L'année 2017 a été consacrée au développement d'une partie plus interactive où les communes pourront comparer l'évolution de leurs tonnages dans le temps et se comparer entre elles (benchmarking). VALORSA propose ainsi une nouvelle prestation qui pourra encore évoluer.

GROUPES DE TRAVAIL ET REPRÉSENTATIONS

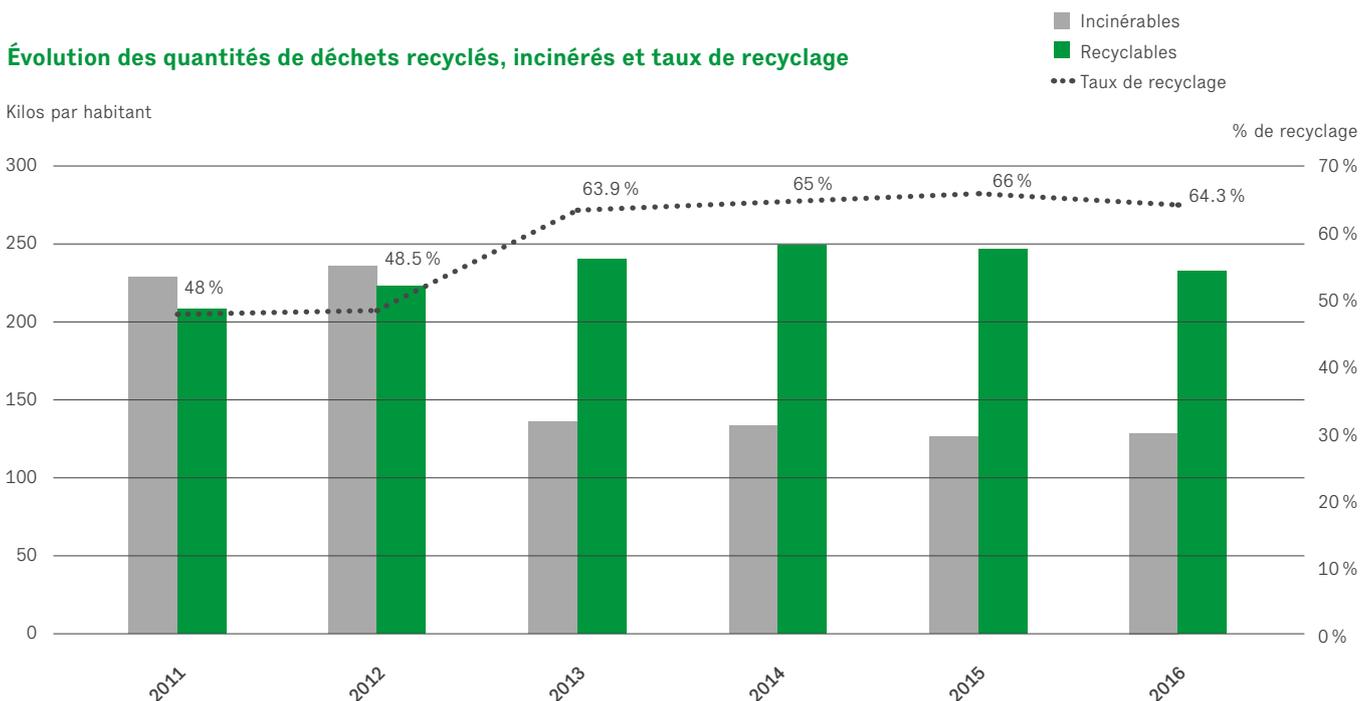
Le cycle des déchets est en perpétuelle transformation. Pour pouvoir assurer le recyclage le plus performant en termes d'écologie et de rentabilité, il faut suivre les évolutions techniques, législatives et économiques. Afin de se tenir informés des dernières nouvelles et technologies du secteur des déchets, la Directrice et son Adjoint participent à différents groupes de travail et associations nationales dont VALORSA est membre. Au niveau politique, l'Interpérimètres s'est doté d'un groupe de travail des Présidents des périmètres, ce qui permet de donner un cadre aux choix techniques des directions des périmètres. Toutes ces réunions, ASIC, ASED, Bio-masse, SwissRecycling, OKI, etc. constituent le socle des résolutions de VALORSA, car la gestion des déchets ne peut se faire que de manière coordonnée régionalement, au niveau cantonal ou fédéral. Toutes les communes bénéficient ainsi d'informations structurées et généralisées.

Toutes les communes bénéficient d'informations structurées et généralisées.

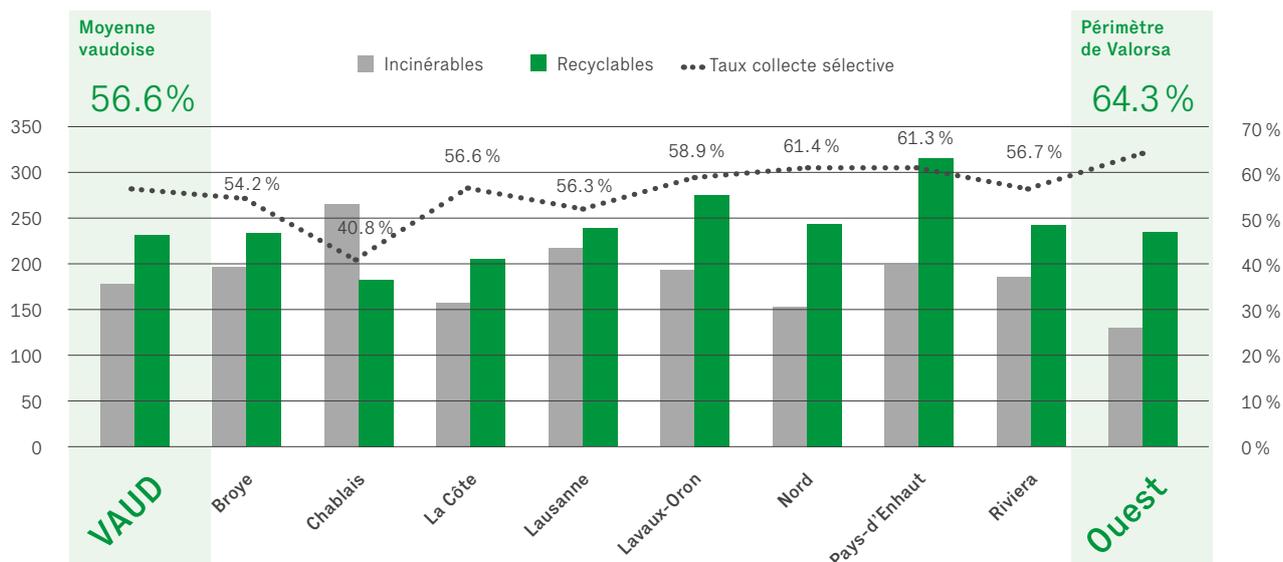
TAXATION DES DÉCHETS

Même si la taxation des déchets s'est généralisée depuis 2013, beaucoup de questions restent ouvertes. Comment taxer les entreprises? Comment calculer le 40% de taxe directement proportionnelle voulu par la législation? Comment faire évoluer la taxe forfaitaire? Pourquoi, dans certaines communes, les citoyens ne payent-ils pas directement la taxe forfaitaire? Toutes ces questions arrivent régulièrement dans les bureaux de VALORSA. Dès lors, une séance «Taxe au sac, taxe forfaitaire» a été organisée en janvier, afin de répondre à ces différents questionnements. Cette réunion a aussi été l'occasion, pour les communes, de se rendre compte de la disparité qui existe dans l'application des règlements. La majorité des communes appliquent cette base légale, mais son interprétation varie énormément d'une commune à l'autre. Ces discussions ont apporté la preuve de la diversité des attentes des citoyens, des infrastructures et des mises en œuvre municipales. Fortes de ce constat, les Communes-actionnaires ont renforcé le travail de VALORSA comme centre d'appui dans leur recherche de consensus et de stabilité sur ce thème. Elles ont chargé leur périmètre d'édicter une action minimum commune, afin de consolider le socle de la taxation des déchets au niveau régional.

Évolution des quantités de déchets recyclés, incinérés et taux de recyclage



Comparaison des taux de collecte sélective entre les périmètres



CONCEPT RÉGIONAL DE TAXE AU SAC – SURVEILLANCE

Vu le taux de conformité très élevé, la surveillance s'exerce sur un tournus de 4 ans. Comme précédemment, il faut souligner que les communes font un travail remarquable pour assurer leur adhésion au Concept régional de taxe au sac. Sur les presque 20 communes contrôlées, la moitié n'avait aucune irrégularité, ni sac noir, ni déchets en vrac, ni déchets en sac « blanc », ni erreur d'inscription en termes de tonnages. Les autres communes présentaient quelques erreurs qui ont abouti à un taux de non-conformité oscillant entre 0,2 % et 1,6 %. La surveillance par les Municipalités du respect du sac taxé officiel permet de garantir aux autres communes participantes de VALORSA, mais aussi aux autres périmètres, que la rétrocession reçue est basée sur des tonnages corrects.

Forte de cette expérience, VALORSA a reçu le mandat du périmètre de SADEC d'effectuer le même travail sur leurs communes. Le principe de surveillance est le même. Le personnel de VALORSA prend rendez-vous le jour précédent avec le transporteur. Il suit l'entier de la tournée communale. La vérification se fait sur les conteneurs,

sur les sacs en porte-à-porte, sur les conteneurs enterrés, ainsi que sur la codification des tonnages enregistrés directement dans les camions. Les sacs non conformes sont laissés sur place et munis d'une étiquette signalant l'erreur. Puis, une fois ce travail terminé, VALORSA téléphone à la Commune pour les informer sur les sacs frauduleux. Ensuite, un rapport écrit est envoyé à la Municipalité. Cette procédure garantit que toutes les communes et leurs prestataires de service, transporteurs, employés, chauffeurs, servants, appliquent les mêmes règles à tous les citoyens payant la même taxe au sac.

Les communes font un travail remarquable pour assurer leur adhésion au Concept régional de taxe au sac

COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX MÉNAGERS (DSM) EN DÉCHETTERIE





2. Mission de gestion

Revaloriser - Réintégrer - Régénérer

Gérer les déchets

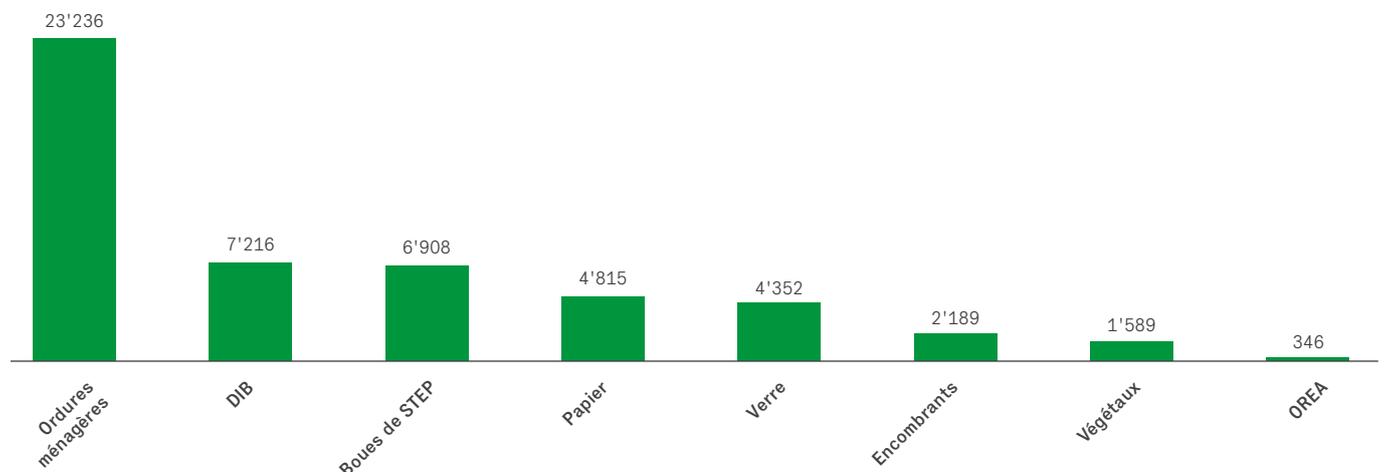
COUP DE BALAI « AMIANTE »

Le samedi 25 mars 2017 s'est déroulée la journée cantonale de collecte des déchets en fibrociment amianté détenus par les ménages. 220 Communes, dont plus de 70 sur le périmètre Ouest, y ont participé. Les ambassadeurs du tri de VALORSA, dont faisaient partie certains membres du Conseil d'administration, ont visité une vingtaine de déchetteries afin de soutenir les responsables.

Cette action a pu être mise en place par la division Géologie, sols et déchets (DGE-GEODE) en 2017, en collaboration avec les périmètres régionaux. COSEDEC, coopérative issue de ces mêmes périmètres, a été mandatée par le canton pour l'appuyer dans la réalisation et la diffusion des supports de communication. VALORSA s'est chargée d'effectuer la distribution, afin de pouvoir avoir un contact direct avec les responsables de déchetterie et répondre à leurs questions. Comme expert technique, VALORSA est aussi intervenue au niveau cantonal dans les sessions de formation des agents de déchetterie. En tant que « grand » périmètre, VALORSA a assumé un rôle de coordination technique. VALORSA a aidé la Cellule amiante du Canton, qui soutient toute action cherchant à gérer ou éliminer ce produit toxique.

En fonction des quantités de collecte, estimées lors des tests de 2015, VALORSA a équipé les communes jusqu'à 1'500 habitants de toute la logistique nécessaire à la collecte. Les plus grandes communes, qui ont eu besoin de bennes, sont passées directement par leur transporteur. Tout comme VALORSA, certaines entreprises ont accepté de mettre à disposition un point régional de collecte le jour de l'opération, afin de permettre à la totalité de la population vaudoise, y compris dans les communes non inscrites, de se défaire de ses objets amiantés.

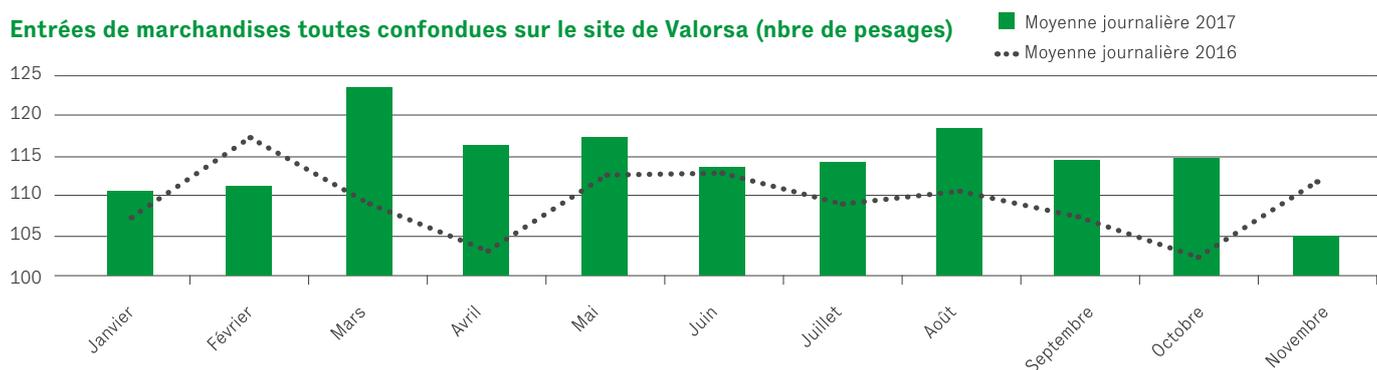
Quantités gérées par Valorsa en 2017, en tonnes



Les résultats sont très satisfaisants. Sur les 170 tonnes collectées dans le canton de Vaud, les communes de VALORSA en ont collecté plus de 40 tonnes.

Les objectifs ont été largement atteints. Il s'agissait de permettre à la population de se défaire des objets contenant de l'amiante en toute sécurité, aussi bien pour elle que pour les exploitants des déchetteries et des décharges, ainsi que pour les chauffeurs. L'autre aspect était de sensibiliser la population à la problématique de l'exposition à l'amiante et aux précautions à adopter, que ce soit dans la manipulation de ces objets ou lors de travaux de bricolage à domicile. Presse, radio et télévision ont relayé les messages. Mme Costa a présenté l'ensemble du projet au Congrès Suisse du recyclage devant les professionnels des déchets. VALORSA a mis en place une prestation complète pour l'amiante et le cycle de ce déchet a été bouclé.

Entrées de marchandises toutes confondues sur le site de Valorsa (nbre de pesages)



BOUES DE PHRAGMICOMPOSTAGE

La gestion des boues de STEP par phragmicompostage a été mise en place au début des années 2000. 9 communes du périmètre de VALORSA gèrent des bassins de 100 à 150m³. Depuis une quinzaine d'années, ceux-ci se sont remplis et ils nécessitent maintenant, presque tous au même moment, d'être vidangés. Ces boues ont une siccité inférieure à 15% et contiennent des roseaux que seules les usines d'incinération classiques peuvent éliminer. Comme elles sont trop humides, VALORSA doit les mélanger à d'autres déchets incinérables pour les revaloriser. En 2017, 600 tonnes de cette matière ont transité par Penthaz et ont nécessité une prise en charge particulière.

Pour la planification, VALORSA a organisé pour ses 9 communes et les 5 autres STEP vaudoises une demi-journée de réflexion et d'échanges en automne. Ces discussions ont permis de mieux connaître les soucis d'exploitation et d'élimination. Chacun a ainsi pu comprendre les besoins techniques de chaque partenaire de la filière.

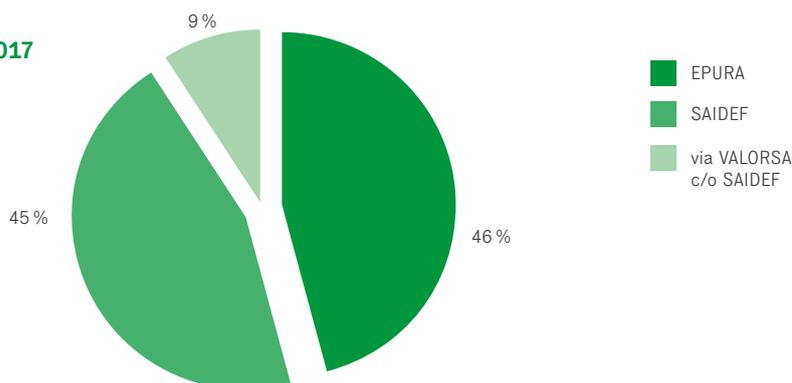
RÉVISION DE LA MACHINE À PAPIER

La ligne de tri du papier, du haut de ses 20 ans, méritait une remise à niveau. Plus de 4'500 tonnes de papier sont triées sur le site de VALORSA à Penthaz, soit un tiers du tonnage total du périmètre. Le séparateur de papier-carton a été l'un des premiers du canton. Cette année, un service complet a donc été effectué sur cette ligne. Le tri entre papier et carton est effectué mécaniquement, en fonction des demandes du marché international en papier journal ou en carton d'emballage. Ce département est un service important pour le centre de tri. Les décisions de la Chine de surveiller davantage les importations de déchets ont hélas déjà eu des effets sur les prix, qui ont chuté en fin d'année.

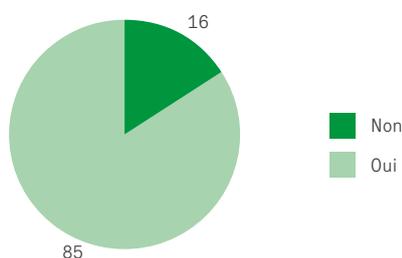
ÉLIMINATION DES BOUES DE STEP - PERSPECTIVES À LONG TERME

Les 6'000 autres tonnes de boues suivent maintenant une gestion rigoureuse, depuis la prise de rendez-vous jusqu'à la revalorisation thermique. Les incinérateurs romands projettent diverses transformations pour se mettre en conformité avec l'Ordonnance sur l'Élimination des Déchets (OLED), qui exige la récupération des phosphores. De plus, les installations à Vidy doivent être changées et celles de SAIDEF subiront un arrêt important en 2018 pour être révisées. De nombreuses discussions ont donc eu lieu entre VALORSA et les acteurs de l'élimination des boues de STEP, afin de garantir des filières efficaces aux Communes-actionnaires. Elles appuient une stratégie d'élimination jusqu'en 2022.

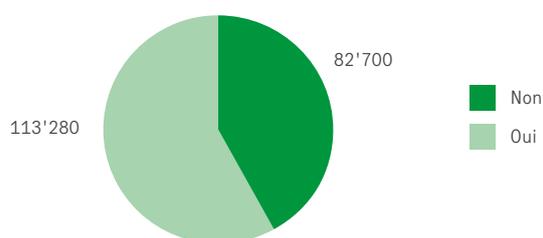
Destination des boues en 2017



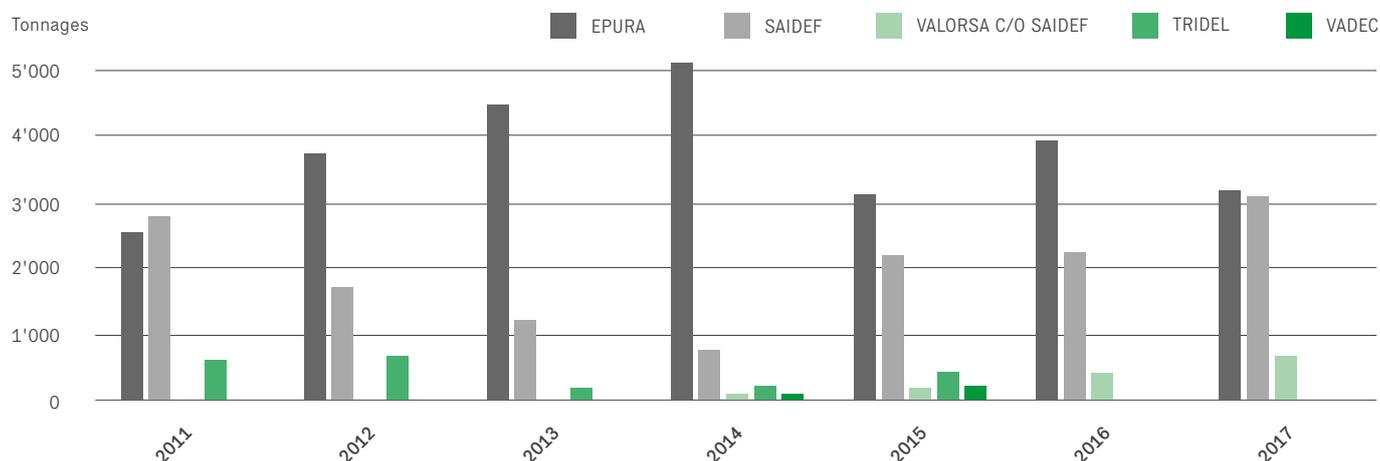
Communes dont les boues d'épuration sont gérées par Valorsa



Habitants dont les boues d'épuration sont gérées par Valorsa



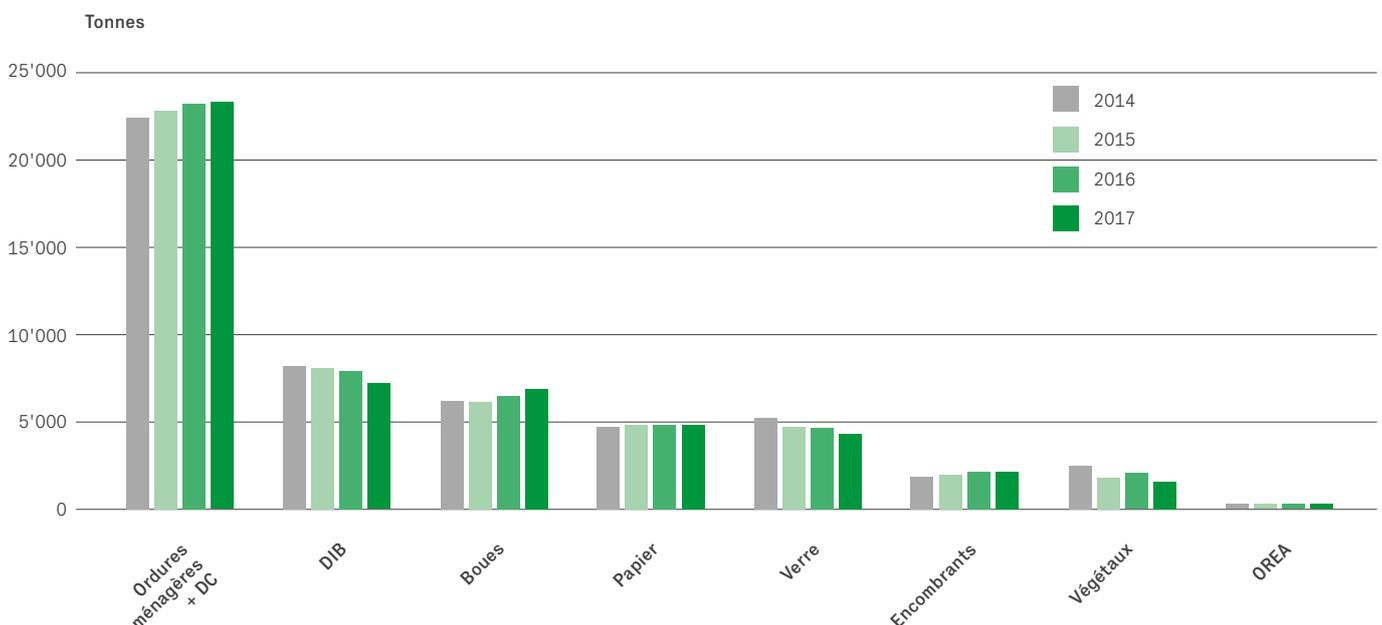
Évolution des quantités acheminées en fonction de l'exutoire, en tonnes



ÉQUARRISSAGE: UNE COUR ET DES MACHINES NEUVES

La cour de l'équarrissage a été regoudronnée. Elle n'était plus que fentes, trous et mauvaises pentes. Parallèlement, 2 machines ont dû être changées cette année pour assurer le service de ce département. Le palan qui soulève et pèse tous les animaux de rente a été remis à neuf. Un compresseur réfrigérant a dû être changé, sachant que les déchets carnés sont conservés dans un frigo avant de rejoindre le centre d'élimination de Lyss. Pour le Service vétérinaire, afin de s'assurer de la bonne gestion des exploitations agricoles et des animaux de rente, VALORSA doit conserver le cerveau des bovins, vérifier l'état des dépouilles arrivant sur le site afin de détecter les cas de maltraitance, aider à l'autopsie de certaines bêtes, et être prête à gérer une épidémie telle que la grippe aviaire. Le cycle de gestion des déchets carnés ne se limite donc pas au simple déchargement et au stockage des animaux; d'autres tâches sont dévolues au centre d'équarrissage, qui doit donc rester performant.

Évolution des quantités gérées par Valorsa



AGRANDISSEMENT DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE POUR GOLLION, PENTHALAZ ET PENTHAZ

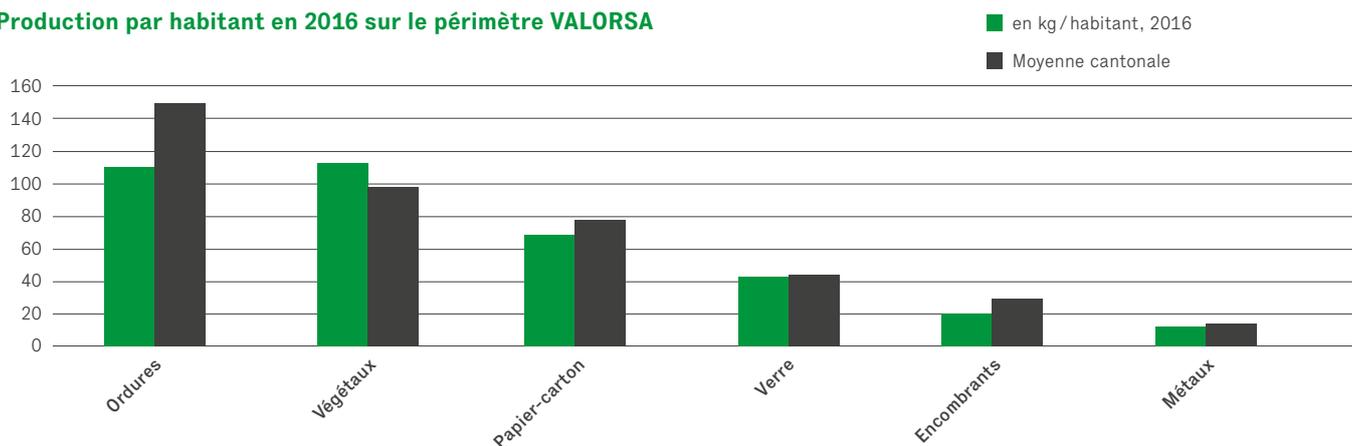
Construite en 2002 pour les 3 communes limitrophes, la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthalaz et Penthaz avait besoin de faire sa mue. Les Municipalités ont opté pour un modèle simple privilégiant la circulation et la sécurité. VALORSA a agi comme maître d'ouvrage. Le projet retenu a l'avantage de concilier divers aspects: mieux rentabiliser les surfaces, déconstruire des bâtiments obsolètes au bord de la Venoge, et agrandir la déchetterie d'un tiers de la surface. Ce sont maintenant 1'200m² qui sont dédiés aux 5'500 habitants des 3 communes, avec un avant-toit qui les protège en cas d'intempéries. Le choix s'est porté sur une déchetterie sobre et efficace, mais gardant la possibilité d'être transformée en fonction de l'évolution des déchets. Les usagers bénéficient ainsi d'un lieu agréable pour gérer leurs déchets, ce qui les aide à accepter plus facilement les nuisances qui vont de pair avec la proximité d'un grand centre de tri.

Ce sont maintenant 1200m² qui sont dédiés aux 5'500 habitants des 3 communes

MISE EN BALLES

La mise en balles des ordures ménagères correspond principalement à la gestion des stocks, des capacités d'incinération, des arrêts pour les révisions des machines et de la production optimisée d'énergie pour TRIDEL SA. La reprise des balles de 2016 a eu lieu en avril, afin de les revaloriser thermiquement et de compenser un creux d'arrivages à TRIDEL durant les vacances de Pâques. La fabrication de 1'200 tonnes de balles s'est, quant à elle, déroulée entre août et septembre 2017. Durant la période de révision d'automne, des déchets du périmètre Ouest, de la Côte et du Nord sont amenés chez VALORSA pour soulager la fosse de TRIDEL, mélangés afin d'être homogénéisés, puis mis en balle pour un stockage de 6-8 mois.

Production par habitant en 2016 sur le périmètre VALORSA



APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRO-MÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES

L'Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques, dite OREA, a donné naissance à 3 fondations distinctes, SENS, SWICO et SLRS, afin de gérer le flux d'argent et le flux de matériel. Les règles imposées par ces fondations n'ont cessé de changer et cela rarement en faveur d'un respect du travail effectué par les communes. VALORSA, dans le cadre de l'Interpérimètre et de Infrastructures Communales, soutient toutes les initiatives qui reconnaissent ce travail. Les déchetteries, contrairement aux magasins, n'ont aucune obligation de reprendre ces déchets. Cependant, les citoyens attendent trop souvent ce service de leur commune, engendrant par la même occasion des coûts reportés sur la taxe forfaitaire. Ce cercle vicieux sera difficile à briser; dès lors, ce travail devrait être mieux reconnu et soutenu par SENS, SWICO et SLRS. Des négociations débutées en 2017 sont en cours pour appuyer les communes.

DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES

Les directives de sécurité, absolument nécessaires dans le cadre de la collecte, du stockage et du transport des déchets spéciaux et toxiques, sont régulièrement rappelées aux communes. Le personnel de VALORSA a visité CRIDEC, afin d'approfondir ses connaissances et d'améliorer l'aide aux responsables de déchetterie. Ces informations viennent renforcer les consignes données lors du cours aux responsables de déchetterie en septembre 2017.

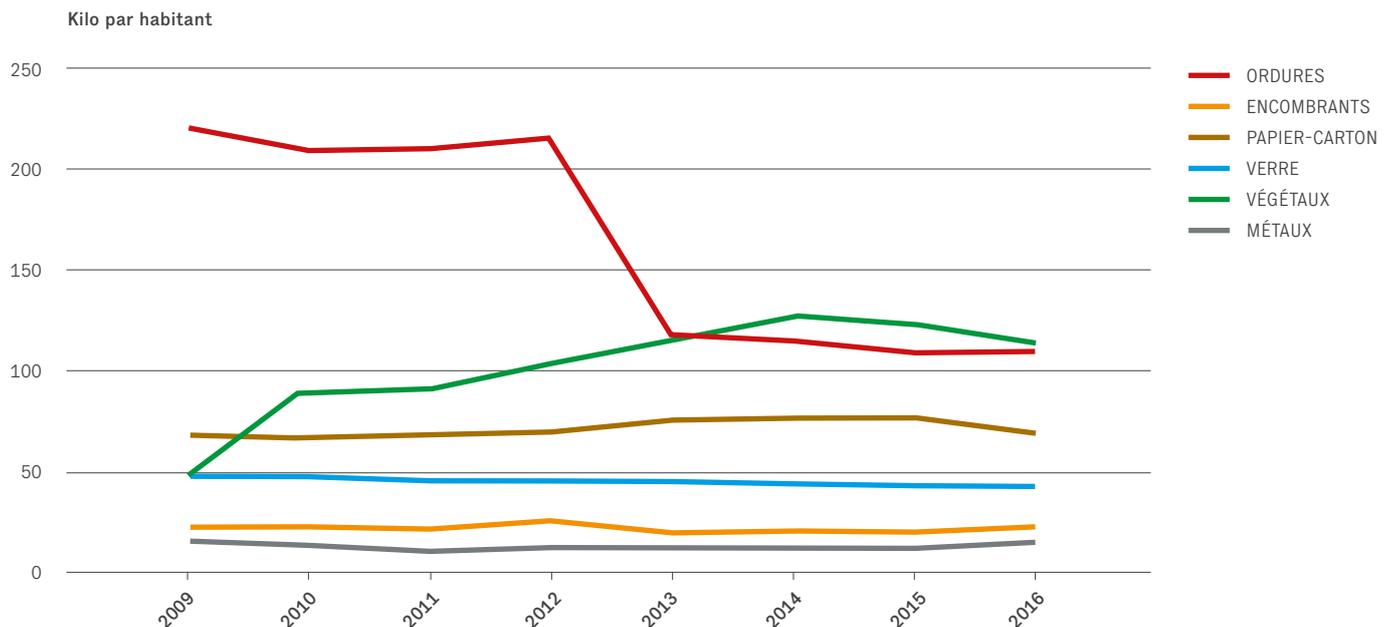
DÉCHETS DE BOIS - EN BOIS

S'il est une matière qui a beaucoup évolué ces dernières années, c'est bien le bois. Parties de la vieille table en bois massif, les collectes oscillent aujourd'hui entre bois aggloméré, contreplaqué ou traité. Chaque filière spécifie quel type de bois elle peut revaloriser. Dès lors, une partie juridique est venue se greffer sur le travail de tri et les centres de gestion des déchets doivent fournir des analyses de chaque lot, afin de garantir une élimination respectueuse de l'environnement. Le personnel de VALORSA a dû apprendre à différencier ces différentes qualités, des tas de stockage ont dû être mis en place. Il a fallu faire feu de tout bois pour trouver des filières d'élimination appropriées et pouvoir garantir ce service de reprise aux communes.

AUTORISATIONS D'EXPLOITER

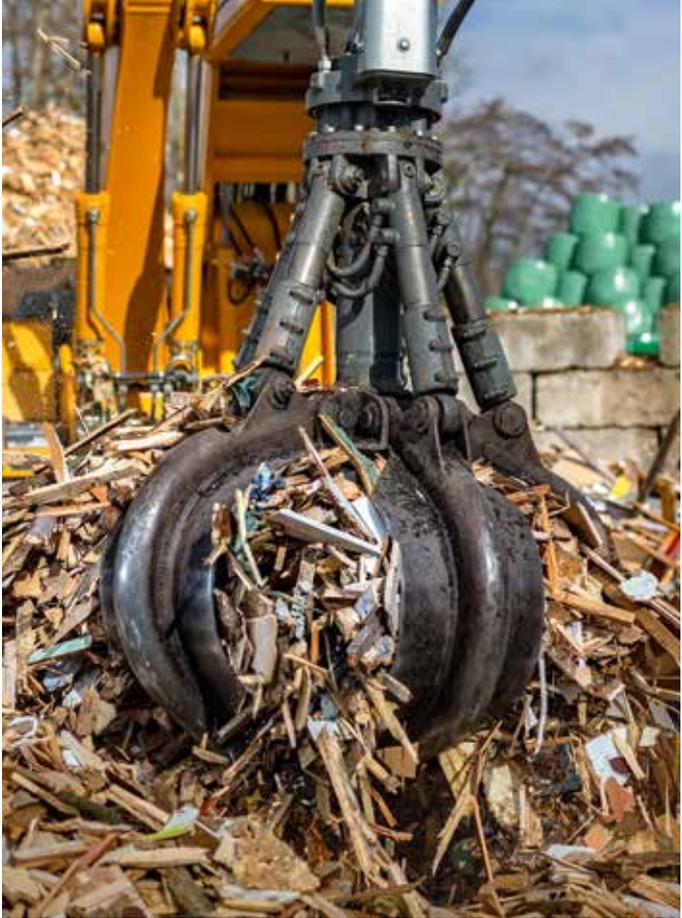
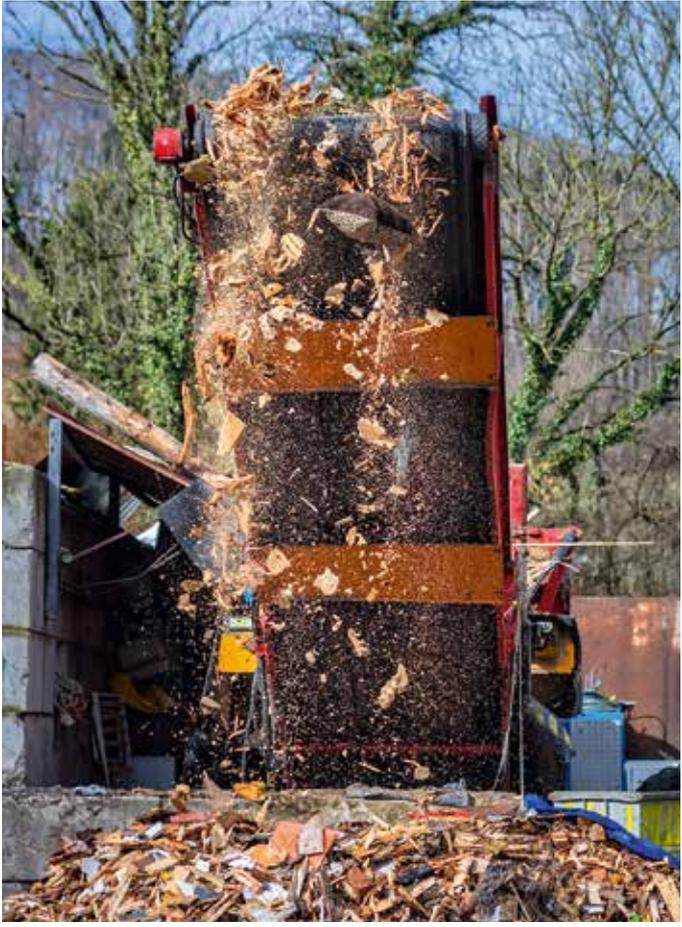
Les services cantonaux du Département de l'Environnement et du Service vétérinaire ont inspecté les locaux de VALORSA afin de délivrer l'autorisation d'exploiter. Canalisation, stockages et processus de tri ont été analysés pour s'assurer qu'ils correspondent bien aux normes imposées pour la gestion d'un centre de tri. Les autorisations ont été délivrées pour les années à venir, ainsi le site de Penthaz peut continuer à offrir des services à ses actionnaires dans des conditions adéquates.

Évolution des quantités collectées sur le périmètre Valorsa



RÉCEPTION ET BROYAGE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS INCINÉRABLES





3. Mission d'écologie

Réduire – Récupérer – Recycler

Favoriser la stratégie d'une gestion optimisée des ressources

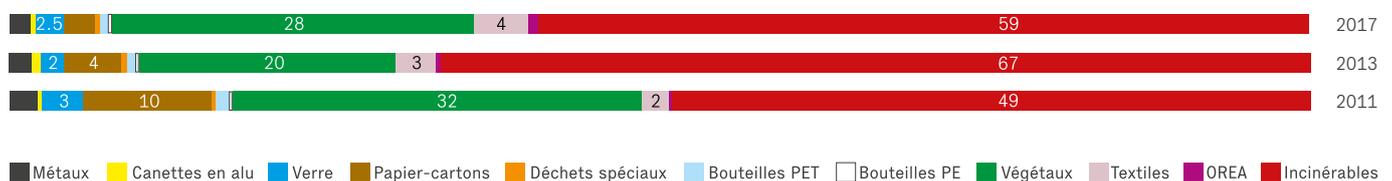
TAUX DE RECYCLAGE ET COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES - AUTOPSIE

Comme chaque année, VALORSA autopsie 100 sacs d'ordures ménagères sur 7 communes du périmètre. Ces sacs sont collectés de façon aléatoire sur toute l'étendue de la commune et ouverts un par un. Chaque sac est trié par fractions, selon une méthodologie développée par VALORSA et utilisée depuis 8 ans.

Ces données permettent de mettre en parallèle le taux de recyclage et la qualité du tri des habitants, mais aussi d'identifier des potentiels d'amélioration ou des incohérences liées aux outils, aux services et aux infrastructures logistiques des communes. Ces données permettent aussi de prévoir les productions à venir, en poids ou en volume, de certaines fractions. Cette année, l'attention a été portée sur les briques de boisson en multicouches, ainsi que sur le gaspillage alimentaire. Ceux-ci représentent respectivement 2 % et 6 % du poids du sac. Sur les 28 % de biodéchets enregistrés, un tiers était constitué de produits achetés, non consommés et jetés. On remarque aussi que l'effort de tri diminue très clairement dans le temps. Si l'effet de la taxe au sac a été très marqué en 2013, 2014 et 2015, les chiffres de 2016 et 2017 montrent une nette hausse de la part de biodéchets dans les sacs poubelle. Le gaspillage alimentaire est une réalité sociale que la gestion des déchets ne saurait résoudre à elle seule, mais qui plombe la poubelle. Fortes de ces constats fournis par VALORSA, les communes peuvent mettre en place une communication ciblée et des infrastructures efficaces.

Ces éléments peuvent paraître en contradiction avec les taux de recyclage enregistrés. Une fois encore, les 101 communes de VALORSA présentent les meilleurs résultats. Le périmètre Ouest est celui qui produit le moins de déchets incinérables et qui présente le meilleur taux de recyclage. Les efforts constants des communes, mais surtout des habitants, sont donc payants. Pourtant, le chemin est encore long, même si l'on ne vise pas nécessairement le « zéro déchet ».

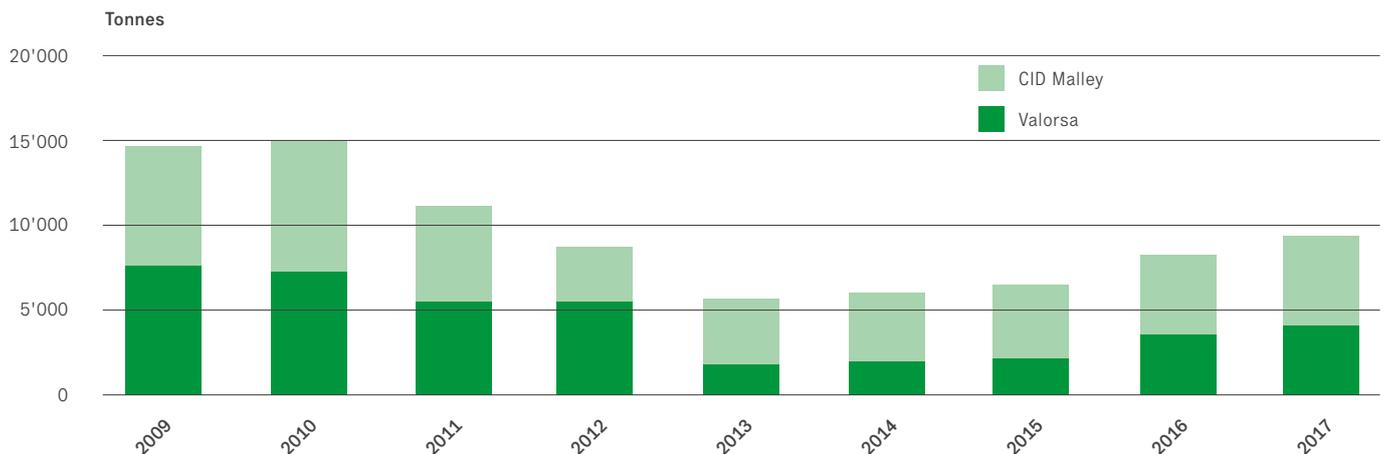
Comparaison des résultats des autopsies des sacs poubelles (en %)



LOGISTIQUE RAIL-ROUTE: QUELLES PROPORTIONS ENTRE STATIONS DE COMPACTAGE ET MISES SUR LE TRAIN DIRECTEMENT ?

Le Conseil d'administration de TRIDEL, ainsi que l'implantation de l'usine en ville, poussent à apport des déchets par le rail. Idéalement, il faudrait que cette charge passe à 50 % par le train. En 10 ans, une évolution peut être observée. En effet, les communes imposant de moins en moins à leur transporteur le principe du «directement sur le rail» (IES/ACTS), les stations de compactage sont à nouveau sollicitées. Le trafic évité à Lausanne sur La Sallaz se reporte donc sur Malley et Penthaz.

Évolution des tonnages d'ordures ménagères des 101 communes de Valorsa par centre de compactage



VEILLE SUR LES PLASTIQUES : QUEL RECYCLAGE POSSIBLE ?

Le 14 novembre 2017, l'Office Fédéral de l'Environnement a enfin dévoilé les conclusions des différentes études, lors de la Journée Suisse «Collecte de déchets plastiques ménagers: que nous réserve le futur?». Les conclusions du dossier «KURVE» sont similaires aux recommandations émises antérieurement par VALORSA et par les autres périmètres. Précurseurs en la matière, les périmètres vaudois avaient aidé les Municipalités dans leurs choix politiques et stratégiques quant à la gestion des déchets plastiques en 2014 déjà. La tendance actuelle suit toujours les 5 recommandations suivantes:

1. Éviter de collecter les déchets plastiques mélangés;
2. Proposer aux habitants de rapporter leurs déchets dans les grandes surfaces qui reprennent les déchets qu'elles ont mis sur le marché sous forme d'emballages;
3. Etudier attentivement les coûts de chaque filière effective, car si le taux de recyclage peut, sous conditions, être amélioré, il est probable que la taxe forfaitaire soit augmentée. L'équilibre éco-efficace est difficile à maîtriser;
4. N'accepter de reprendre en déchetterie que les déchets des ménages effectivement recyclables aujourd'hui, soit les bouteilles de PET, les flacons de PE ou de PP;
5. Refuser la benne-alibi de plastiques mélangés, qui finira en incinération sans que le détenteur du déchet ne participe directement aux frais d'élimination, ce qui n'est pas dans l'esprit de la loi.

SERVICE DE Gobelets et vaisselle réutilisables – ECOMANIF

La vaisselle réutilisable n'est plus une exception dans les manifestations de Suisse Romande. Suite aux préoccupations environnementales que les déchets plastiques engendrent, l'emploi de la vaisselle réutilisable s'intensifie un peu partout. Depuis 2011, VALORSA, en partenariat avec Ecomanif, est passé d'environ 5'000 pièces louées à 74'000. VALORSA se réjouit de cette évolution sur le périmètre et félicite les administrations et manifestations faisant usage de ce service.

Grâce à cet engouement, les gobelets VALORSA ECO40 portant le nom des Communes-actionnaires ont été remboursés. C'est avec plaisir que VALORSA pourra donc proposer la mise à disposition gratuite de ces gobelets, à partir de 2018, pour les manifestations du périmètre. Sous certaines conditions, VALORSA peut également prendre en charge une partie des coûts de transport.

«Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit». Les communes ont un rôle important à jouer dans la promotion de ce service et nous les encourageons à soutenir cette approche d'une manière ou d'une autre. Elle peut, par exemple, faire partie des plans d'action pour la promotion du développement durable au sein de la commune.

Les manifestations peuvent aussi mettre en avant leur engagement pour la protection de l'environnement et la réduction des déchets. Les coûts engendrés par les déchets sont réduits et un espace de fête propre est garanti.

VALORSA propose la mise à disposition gratuite de ces gobelets.

Évolution de la vaisselle lavée en nombre de pièces

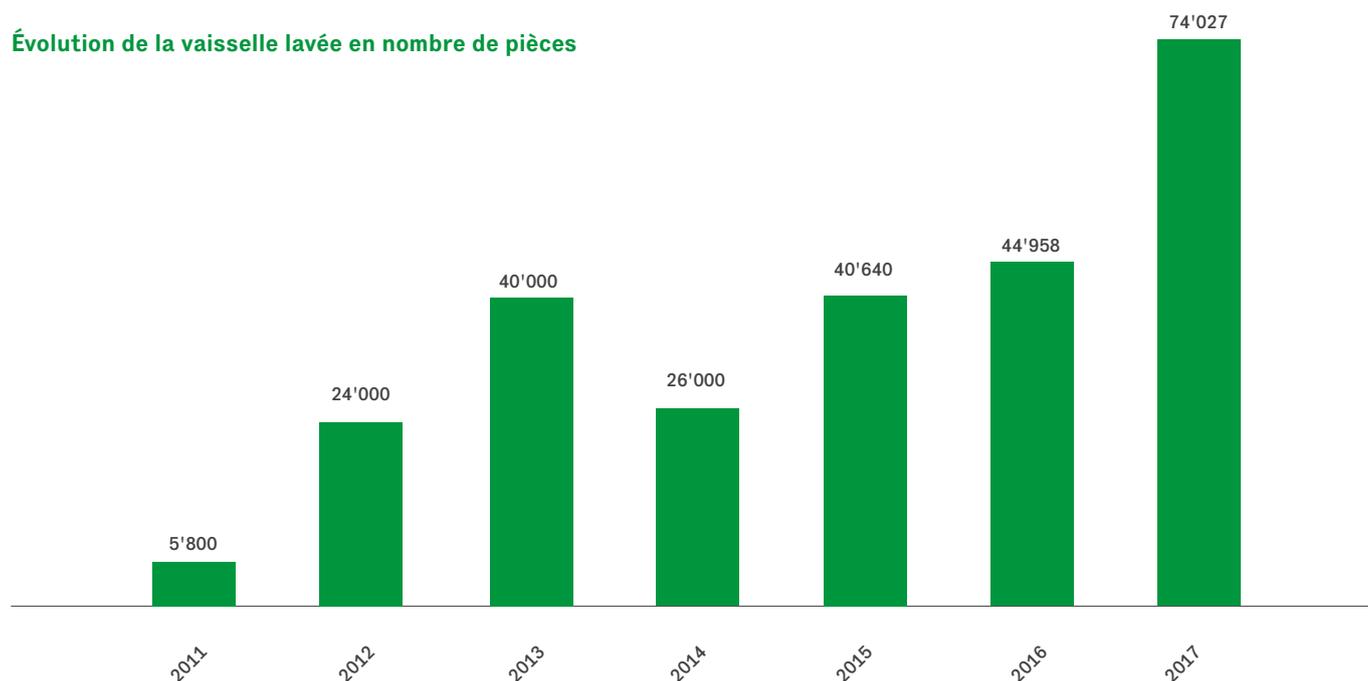
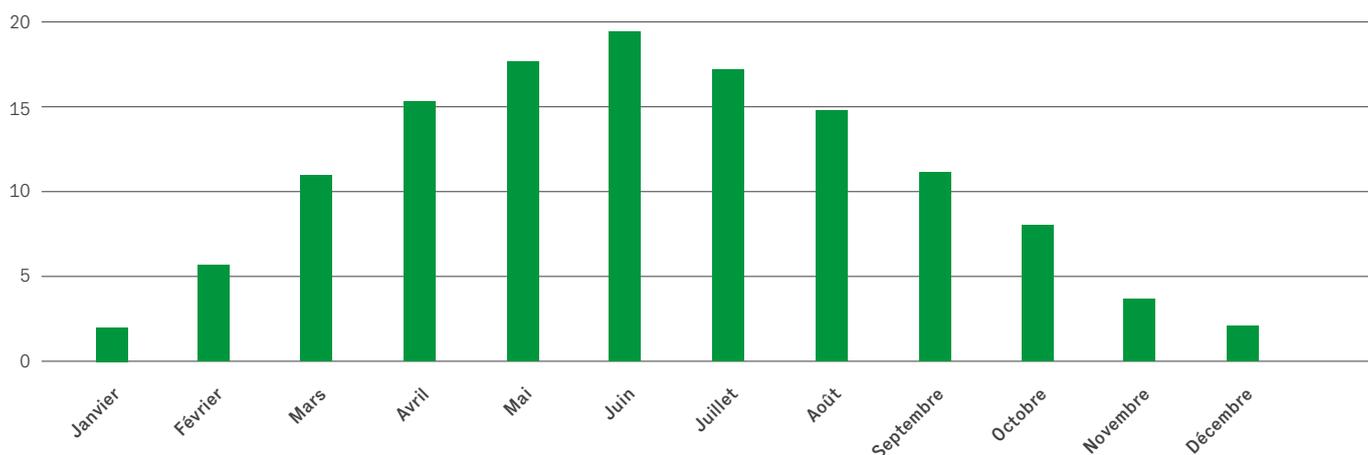


TABLE RONDE ROMANDE ÉNERGIE

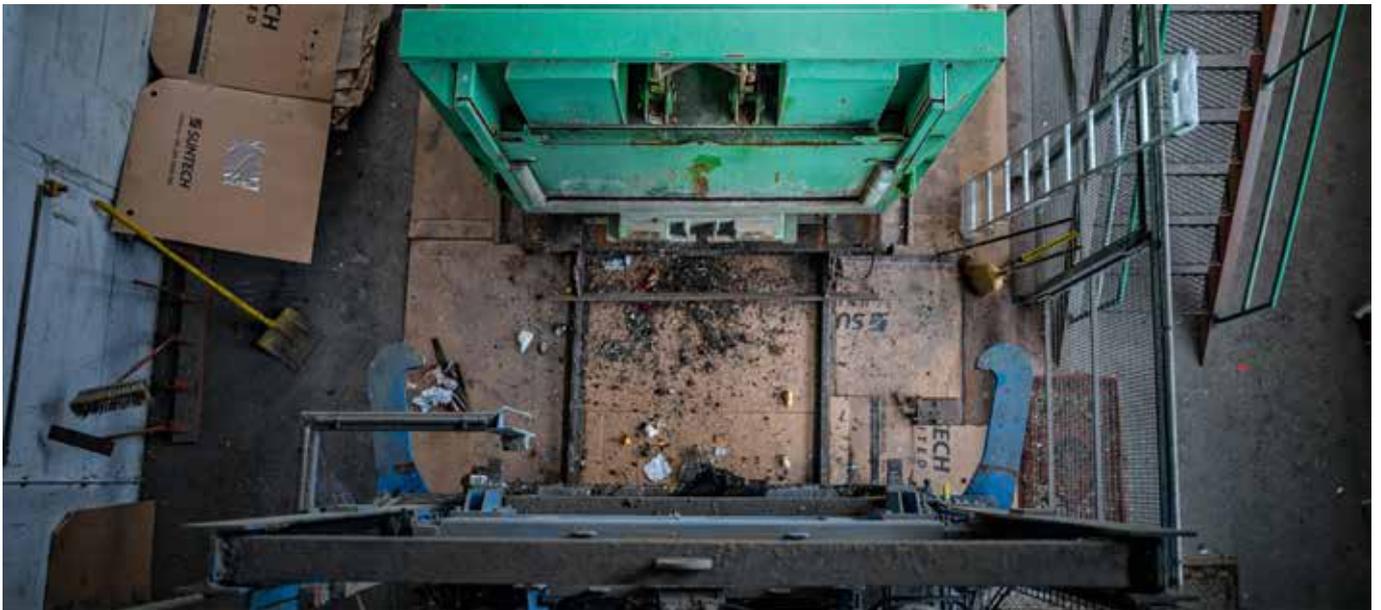
VALORSA a participé à une recherche de terrain sur la «Compétitivité économique et transition énergétique». Ce projet innovant a été réalisé par l'Université de Lausanne en partenariat avec le Centre Patronal et la Romande Énergie. Il étudie le rapport à l'énergie des PME vaudoises à travers la plateforme VOLTEFACE ; celle-ci permet d'aborder les questions d'économie d'énergie dans des secteurs comme l'habitat, la consommation ou la mobilité, ainsi que les problématiques liées à la production d'énergie renouvelable. Cette approche collaborative vise à donner des réponses concrètes à la transition énergétique du point de vue des sciences sociales et politiques. Le but est de produire des résultats répondant aux attentes de la société et de proposer, avec des acteurs régionaux, des dispositifs praticables et utiles à la transition énergétique *«La transition vers une société moins énergivore ne sera pas uniquement technologique. Elle devra être accompagnée de changements institutionnels, économiques, territoriaux et de modes de vie. Elle devra aussi être un projet collectif, porté par l'ensemble de ses acteurs.»*

Avec une surface d'environ 800m² de panneaux solaires pour une production d'environ 130'000 kWh, VALORSA est dans cette tendance et couvre désormais sa consommation d'électricité en énergie verte. La transition est amorcée.

Production d'électricité solaire en MWh (2017)



COMPACTAGE ET MISE SUR LE TRAIN DES ORDURES MÉNAGÈRES INCINÉRABLES





4. Mission d'information

Informer – Inviter – Instruire

Communiquer pour passer du savoir-faire

VISITE DE TRIDEL SA

Comme à chaque début de législature vaudoise, TRIDEL SA a eu le plaisir d'accueillir les communes, et plus particulièrement les nouveaux Municipaux en charge du dicastère des déchets. Cette soirée a permis aux visiteurs de connaître la fin de vie des déchets incinérables produits dans leurs communes et de saisir le fonctionnement, ainsi que les enjeux, de cette grande infrastructure.

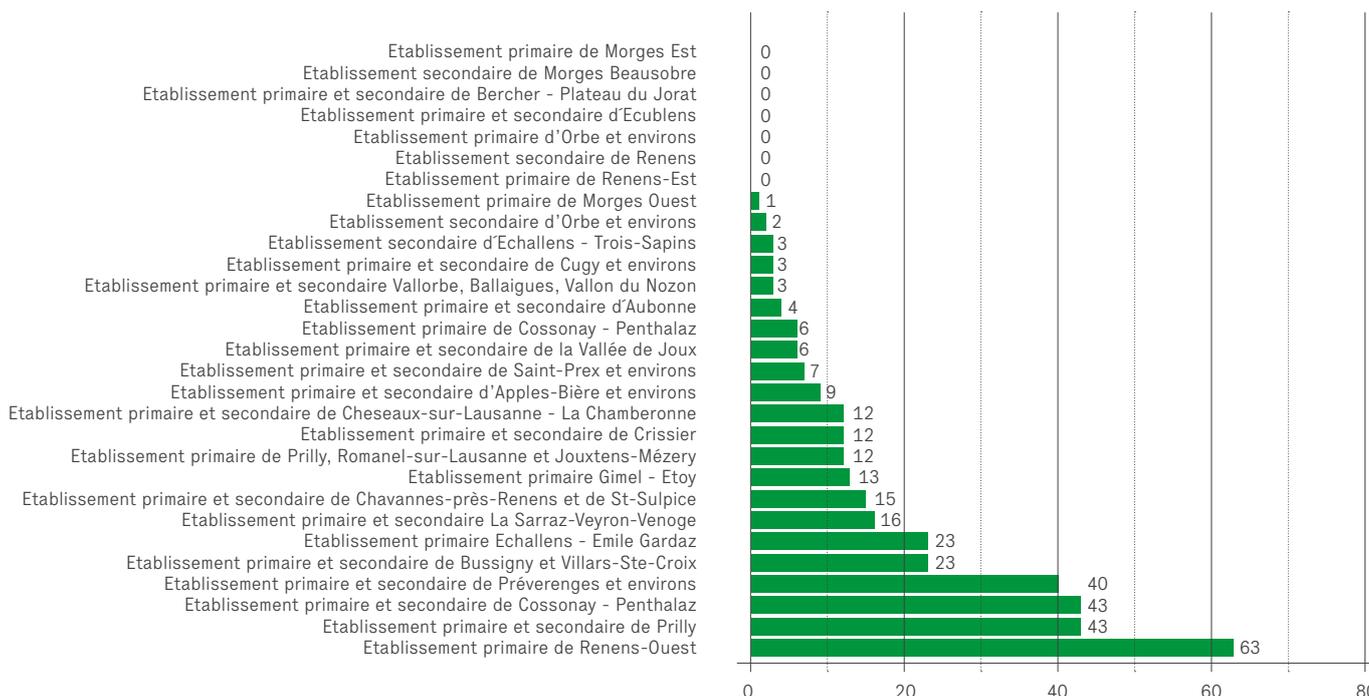
VALORSA SA détient plus de 36 % du capital-actions de l'usine d'incinération. De ce fait, cette usine appartient aux communes du périmètre Ouest dans les mêmes proportions. Pour l'équipe de VALORSA, ces visites sont l'occasion de rencontrer les actionnaires et de discuter en détail les tenants et les aboutissants des principes de gestion des déchets qui lient les citoyens, les communes, les partenaires et le périmètre.

VALORSA SA détient plus de 36 % du capital-actions de l'usine d'incinération.

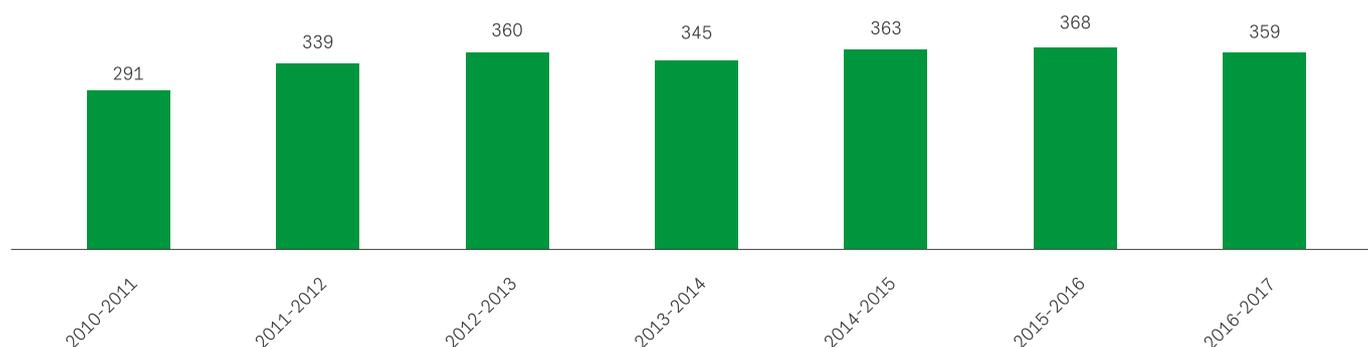
COSEDEC

D'année en année, la sensibilisation des plus jeunes à la problématique des déchets est assurée. Alors que certains établissements scolaires organisent des cours chaque année ou tous les deux ans, d'autres n'y participent pas. Dans ce dernier cas, l'appui des Municipalités au niveau des directions des établissements pourrait permettre de mieux atteindre les jeunes futurs citoyens.

Nombre d'animations par établissement scolaire sur le périmètre Valorsa, 2017



Évolution du nombre d'animations données par COSEDEC sur le périmètre Valorsa



COMPTOIRS RÉGIONAUX: UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Comme tous les deux ans, VALORSA était présente cette année à l'Expo de Coss' et au comptoir d'Echallens. Ces rendez-vous régionaux sont incontournables pour rencontrer la population, les partenaires et les élus des communes actionnaires. Après avoir présenté la taxe au sac en 2013, puis remercié les Vaudois du succès de cette taxe en 2014, les stands des années 2015, 2016 et 2017 étaient axés sur la sensibilisation à la quantité de déchets produits et au tri.

En 2017, la thématique exposée a été celle des biodéchets. En effet, depuis l'introduction de la taxe au sac en 2013, la qualité de cette filière souffre énormément. Le stand avait pour but d'informer la population sur l'aspect cyclique de ce déchet, notamment en sensibilisant sur la qualité nécessaire à la fabrication de compost. D'autres sujets liés à cette thématique, comme l'utilisation des sacs compostables et biodégradables, la méthanisation ou encore le gaspillage alimentaire, ont été abordés. Rappelons-nous qu'il reste encore environ 30 % du poids de biodéchets dans les sacs poubelles (autopsie des poubelles, VALORSA, 2017).

Un espace convivial, avec un concours portant sur les fausses croyances du monde des déchets, a permis de bonnes discussions. Des rouleaux de sacs taxés ont récompensé les heureux gagnants. En appui à la Campagne Cantonale de Communication, les comptoirs offrent l'opportunité de répéter à la population les messages de réduction et de qualité des déchets. Ils sont aussi l'occasion de discuter tant avec les Municipaux qu'avec les employés communaux des régions du périmètre. La gestion des biodéchets demande un engagement de tous les instants, et les communes instaurant des mesures afin d'augmenter la qualité des biodéchets peuvent être félicitées pour leur action.

L'ADMINISTRATION DE VALORSA REMET À NIVEAU SES OUTILS INFORMATIQUES

Les machines et les bâtiments ne sont pas les seuls à vieillir, les systèmes informatiques aussi. Le serveur et tous ses logiciels tournaient depuis plus de 10 ans pour gérer l'administration de VALORSA. N'ayant plus de mises à jour, il a fallu changer le matériel physique et racheter de nouvelles licences. Un travail de fourmi a été accompli pour assurer aux communes que les notes de crédit, les factures et les décomptes soient d'une qualité irréprochable. De l'émission du bon aux statistiques annuelles, toutes ces étapes se font dorénavant avec de nouveaux outils administratifs.

CAMPAGNE CANTONALE DE COMMUNICATION – RESPONSABLES.CH

Depuis 2016, la campagne cantonale de communication, financée par tous les périmètres de gestion des déchets du canton de Vaud, a pris la voie du digital. Le message principal, «Comment pouvons-nous diminuer notre production de déchets?», reste le même que pour les années précédentes.

C'est surtout le support, ainsi que le public cible, qui sont différents. Les 5R pour Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler et Revaloriser demeurent la doctrine de base.

En 2017, trois types d'actions ont été réalisés: des clips d'information sous forme de petites vidéos de type Novo (textes et images), des vidéo-reportages sur des commerces vaudois engagés dans la thématique de réduction des déchets, ainsi que des actions de terrain dans les gares, où des sacs en tissu réutilisables ont été distribués. La fréquentation des pages Internet concernées par la Campagne Cantonale de Communication connaît une augmentation significative. A l'analyse de la progression, on peut lier l'action de distribution des sacs dans les gares avec une augmentation des visites sur la page Facebook de responsables.ch, ainsi que sur le site Internet. Le public-cible se met à suivre cette campagne. Rendez-nous visite!

Les 5R pour Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler et Revaloriser demeurent la doctrine de base.

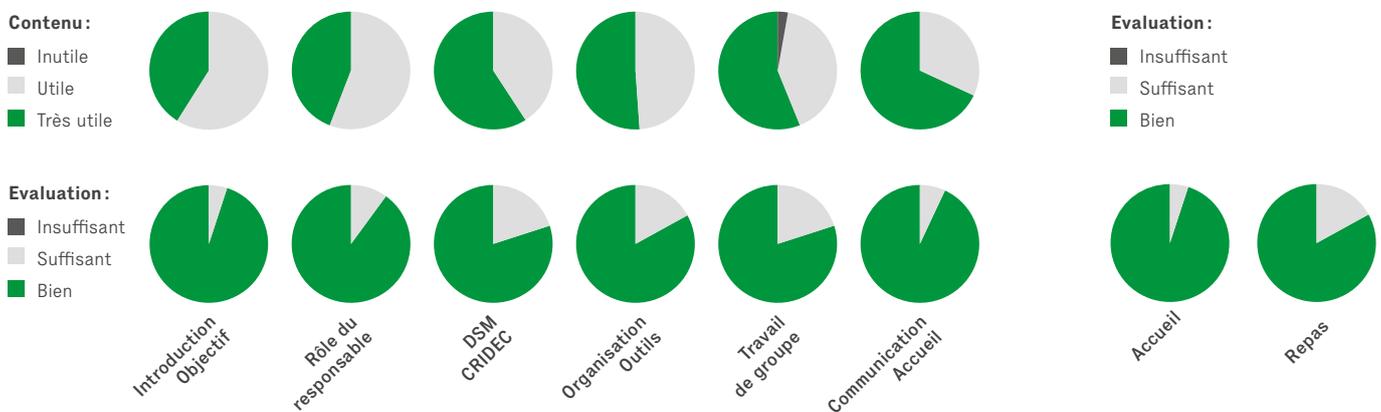
SERVICE DE CONSEIL POUR LES COMMUNES ET AUDITS DE DÉCHETTERIE

La capacité de conseil technique de VALORSA est toujours aussi reconnue par ses Communes-actionnaires. Souvent, les Municipaux approchent le périmètre lors de la phase d'avant-projet. A force de visiter les 80 déchetteries, l'équipe sait orienter les premières esquisses en fonction, d'une part, des besoins réels de la commune et, d'autre part, des solutions techniques neutres. VALORSA apporte, lors des audits de déchetterie, un regard extérieur pour soutenir les Municipalités dans l'amélioration de leurs infrastructures. Cette année, les dossiers de plusieurs communes, Denges, Pommaples et Pailly ont été analysés, ainsi que l'achat de bennes et, bien évidemment, la rénovation de la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthalaz et Penthaz.

COURS POUR RESPONSABLES DE DÉCHETTERIE

Dans une ambiance conviviale où l'échange est la base de la connaissance, 45 responsables de déchetterie et employés communaux ont suivi la formation annuelle de VALORSA. Le personnel travaillant en déchetterie a besoin de bien connaître l'évolution des filières, comme les déchets spéciaux des ménages, les biodéchets ou les plastiques. Ils sont souvent interpellés par les usagers en fonction des services proposés par la commune et des informations rencontrées dans la presse ou sur Internet. Parallèlement, ces responsables techniques doivent avoir la possibilité de faire évoluer l'espace de leur déchetterie. Selon son organisation spatiale, celle-ci permettra d'avoir une meilleure relation avec les usagers, tant dans la prestation offerte que dans la qualité du tri. Les cours organisés par VALORSA sont basés sur la pratique. Cette prestation a pour objectif d'apporter des solutions directes et concrètes aux problèmes rencontrés par les responsables communaux.

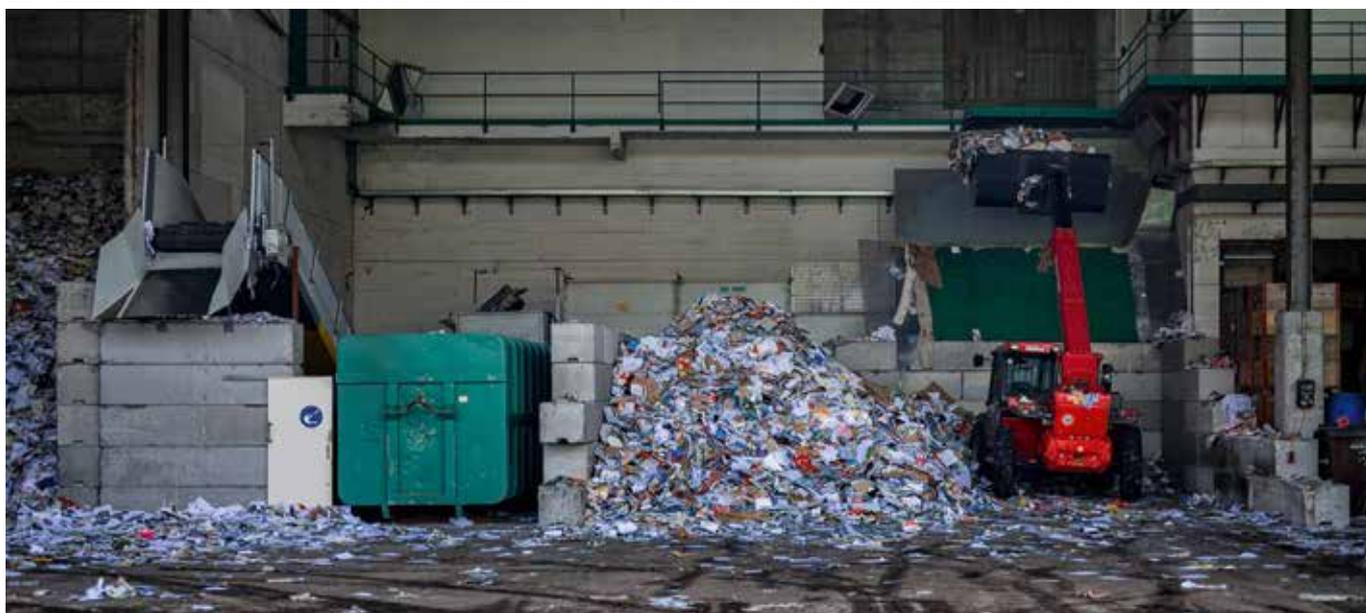
Cours pour responsables de déchetterie – 5 et 14 septembre 2017



COURS POUR ÉTUDIANTS ET AMBASSADEURS DU TRI DANS LES DÉCHETTERIES

Quelques communes ont opté pour des aides en déchetterie les jours de grande affluence. Ces personnes, étudiants ou ambassadeurs, ont le plus souvent des fonctions de soutien aux usagers. Entre déchargement et tri, elles sont au service de la population. Ce choix intervient majoritairement dans des communes ayant des espaces, du personnel fixe ou des horaires restreints. Ces aides ou ambassadeurs facilitent le passage à la déchetterie. En 2017, VALORSA a dispensé une courte formation de base sur les filières des déchets et sur l'accueil des usagers à 24 personnes. C'était la troisième fois que cette formation était proposée gratuitement aux communes.

RÉCEPTION ET TRI DU PAPIER-CARTON MÉLANGÉ





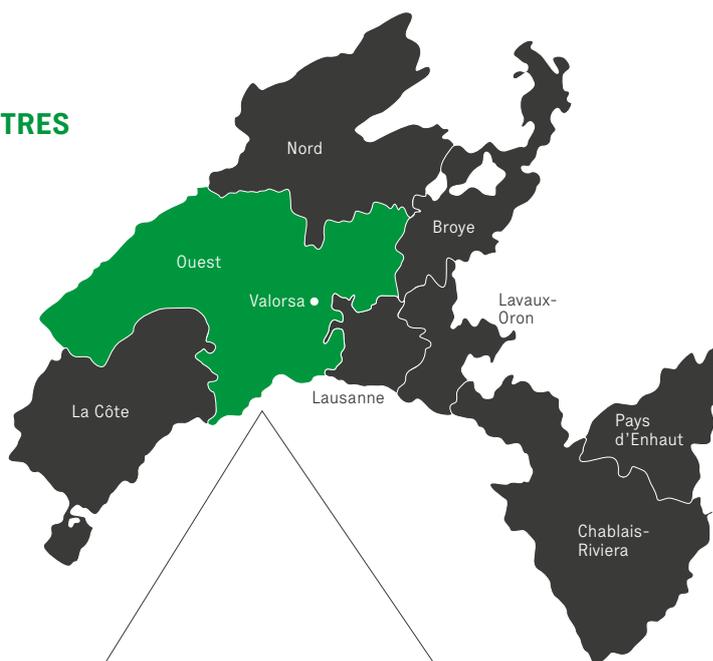
Annexes

COMMUNES DU PÉRIMÈTRE OUEST

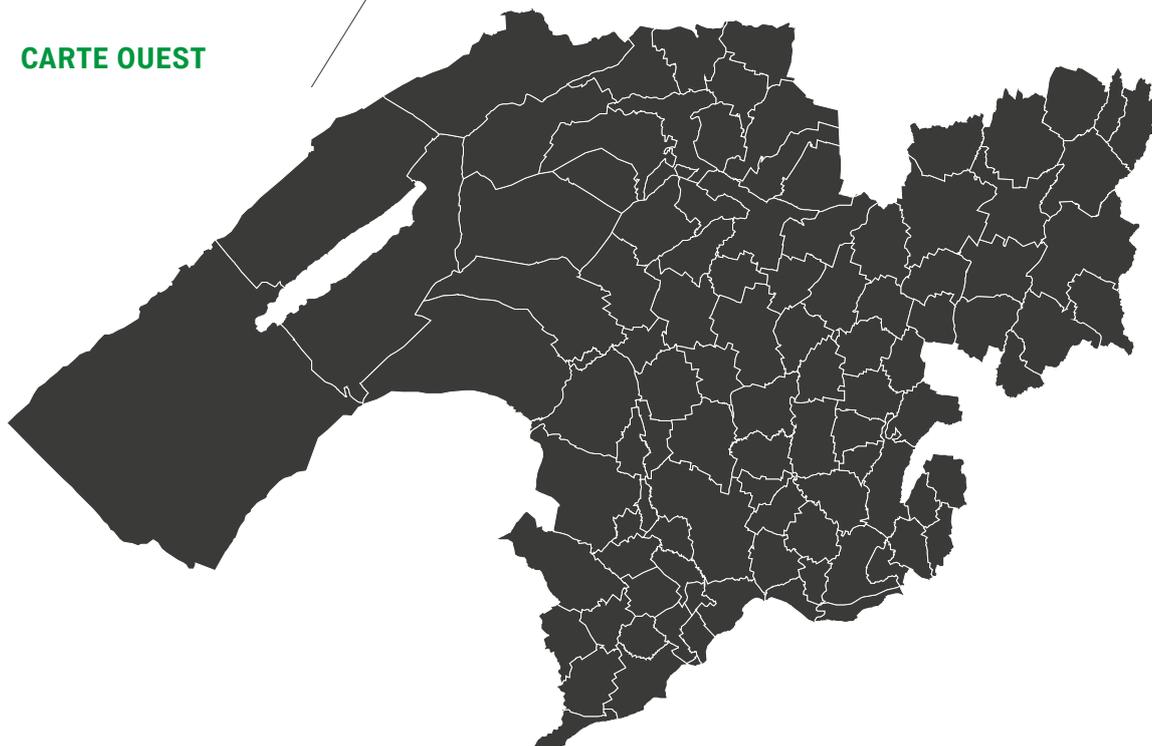
Le périmètre de gestion Ouest compte 101 Communes depuis les fusions qu'il y a eu en juillet 2011.

Toutes les Communes du périmètre sont actionnaires de Valorsa SA, soit :

CARTE DES PÉRIMÈTRES



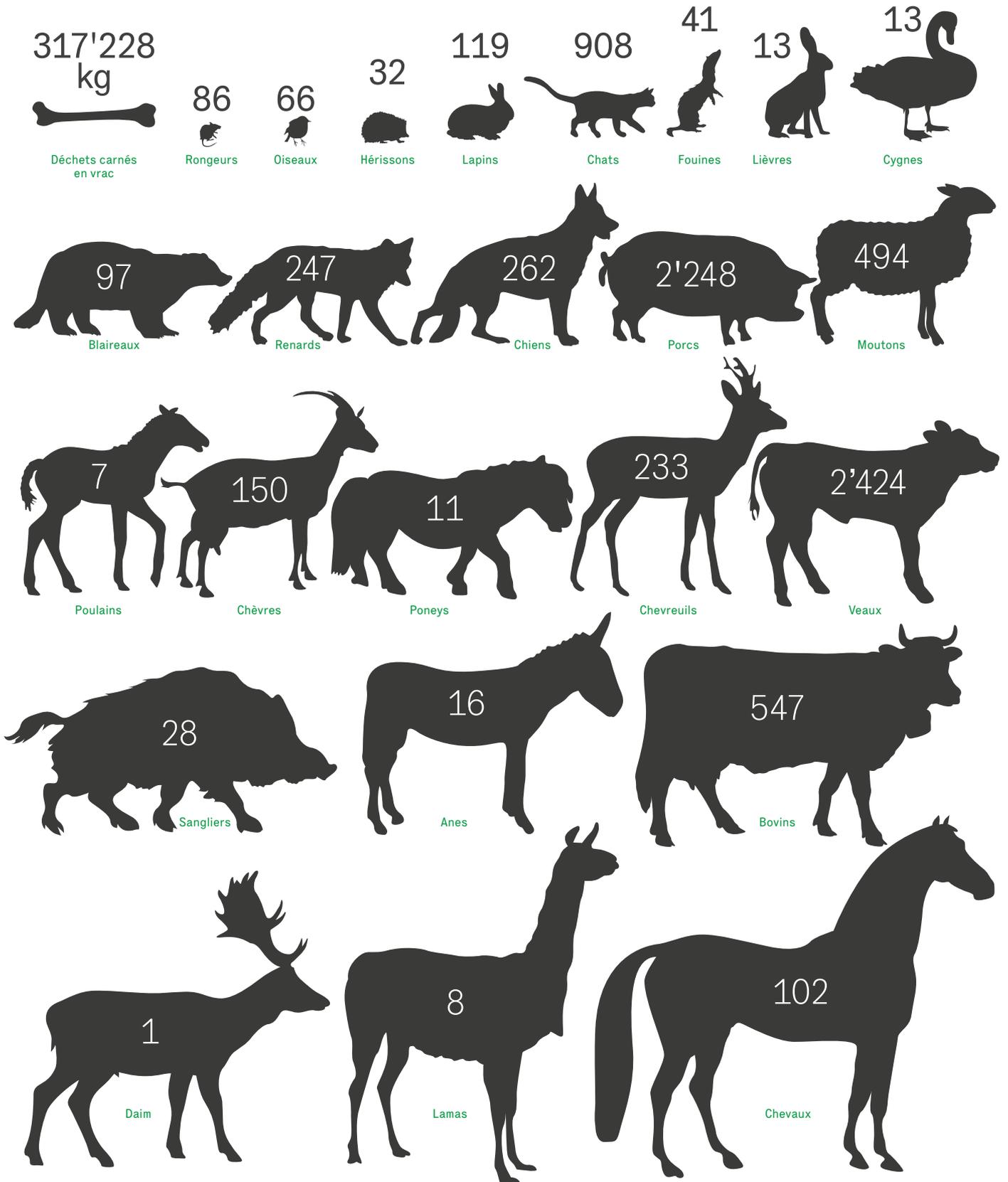
CARTE OUEST



- Aclens
- Agiez
- Apples
- Arnex-sur-Orbe
- Assens
- Bercher
- Bettens
- Bioley-Orjulaz
- Bofflens
- Bottens
- Bournens
- Boussens
- Bremblens
- Bretigny-sur-Morrens
- Bretonnières
- Buchillon
- Bussigny
- Bussy-Chardonney
- Chavannes-le-Veyron
- Chavannes-près-Renens
- Cheseaux-sur-Lausanne
- Chevilly
- Chigny
- Clarmont
- Cossonay
- Cottens
- Crissier
- Croy
- Cuarnens
- Daillens
- Denens
- Denges
- Dizy
- Echallens
- Echandens
- Echichens
- Eclépens
- Ecublens
- Etoy
- Ferreyres
- Fey
- Gollion
- Goumoens
- Grancy
- Jouxtenis-Mézery
- Juriens
- La Chaux (Cossonay)
- La Praz
- La Sarraz
- L'Abbaye
- Lavigny
- Le Chenit
- Le Lieu
- L'Isle
- Lonay
- Lully
- Lussey-Villars
- Lussy-sur-Morges
- Mauraz
- Mex
- Moiry
- Montilliez
- Mont-la-Ville
- Montricher
- Morges
- Orny
- Oulens-sous-Echallens
- Pailly
- Pampigny
- Penthalaz
- Penthaz
- Penthéréaz
- Poliez-Pittet
- Pompaples
- Premier
- Préverenges
- Prilly
- Renens
- Reverolle
- Romainmôtier-Envy
- Romanel-sur-Lausanne
- Romanel-sur-Morges
- Rueyres
- Saint-Barthelemy
- Saint-Prex
- Saint-Sulpice
- Senarclens
- Sévery
- Sullens
- Tolochenaz
- Vallorbe
- Vaulion
- Vaux-sur-Morges
- Villars-le-Terroir
- Villars-Sainte-Croix
- Villars-sous-Yens
- Vuarrens
- Vufflens-la-Ville
- Vufflens-le-Château
- Vullierens
- Yens

ÉQUARRISSAGE

Nombre de pièces livrées en 2017.



TONNES TRAITÉES EN 2017

Année	Ordures ménagères	Encombrants	DIB	Papier	Verre	Végétaux	Boues de STEP	OREA	Total	Variation
2017	23'236	2'189	7'216	4'815	4'352	1'589	6'908	346	50'651	-991
2016	23'106	2'174	7'862	4'842	4'651	2'099	6'554	354	51'642	792
2015	22'745	2'047	8'056	4'881	4'789	1'839	6'139	354	50'850	-717
2014	22'308	1'880	8'190	4'782	5'258	2'529	6'257	363	51'567	-3'009
2013	23'349	2'013	10'124	4'943	5'363	2'527	5'867	390	54'576	-24'586
2012	39'418	2'391	17'786	5'278	5'214	2'477	6'117	481	79'162	1'166
2011	38'508	2'608	18'899	4'590	4'895	2'285	5'732	479	77'996	5'518
2010	37'627	2'607	15'110	4'476	4'733	1'946	5'577	402	72'478	1'194
2009	37'292	3'064	14'843	4'561	4'703	1'866	4'537	406	71'272	5'324
2008	36'815	3'522	14'245	4'426	4'392	2'153		395	65'948	8'034
2007	37'688	4'599	4'554	4'361	4'477	1'839		396	57'914	1'230
2006	38'014	4'786	3'853	4'116	4'353	1'161		401	56'684	1'999
2005	37'066	4'596	2'663	4'133	4'681	1'196		350	54'685	1'131
2004	36'470	4'911	4'597	4'075	2'112	1'050		339	53'554	-1'936
2003	35'728	5'098	7'284	3'739	2'278	1'071		292	55'490	592

Annales de Valorsa

Hier AIP – Association Intercommunale de Penthaz

19 Communes membres : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Denges, Echallens, Echandens, Ecublens, Jouxens-Mézery, Morges, Penthalaz, Penthaz, Prévêrenge, Prilly, Renens, Romanel-sur-Lausanne, La Sarraz, Vallorbe.

46 Communes abonnées, prise en charge de leurs ordures ménagères

CONTEXTE ET GESTION DES DÉCHETS

PROJETS, SOUTIEN ET COMMUNICATION

1969-1982	<ol style="list-style-type: none"> Mise en fonction de l'usine de compostage d'ordures ménagères avec incinération des résidus Mise en fonction du Centre des déchets carnés – C.D.D.C. 2 fours et incinération sur place. Appartenant au Canton mais géré par l'AIP. Décantation et incinération des huiles usées 	Fin en 1971
1972	Compostage et incinération des boues d'épuration de l' AIE	
1984		Projet d'un nouveau four d'incinération pour ordures ménagères. Bloqué par le Canton car souhait d'une étude à l'échelle cantonale.
1989	<i>Loi cantonale sur les déchets</i> → <i>délimitation de huit périmètres de gestion</i>	
1990	Exportations vers la France stoppées (St-Etienne et Pontarlier). Recherche d'autres débouchés.	Rapport sur l'étude d'impact environnemental concernant le projet d'usine de traitement des ordures ménagères Penthaz II. 2 possibilités : Lausanne et Penthaz, mais pas de sens de construire deux usines à une si courte distance
1996	Association Intercommunale de Penthaz (AIP) devient → VALORSA SA, 111 Communes actionnaires	
Aujourd'hui – Valorsa SA		
1997	VALORSA devient un centre de tri et de gestion des déchets ainsi qu'une station de transfert Négociation pour les incinérables avec Teufthal, Sorval, Satom, Cheneviers, St-Etienne et Pontarlier	Arrêt du compostage, démontage du biostabilisateur
1998		Collecte des statistiques sur les déchets pour le Canton <hr/> 1 ^{er} classeur « VALORSA SA, une solution pour vos déchets », mandat à BIRD <hr/> Création par STRID du Réseau- Ecoles, participation active de VALORSA, partage des compétences <hr/> 1 ^{er} cours pour surveillant de déchetterie
1999	CDDC → CCDA. Rachat du CDDC par Valorsa. Travaux de transformation avec un espace frigorifique. Le CCDA (Centre de collecte déchets animaux) regroupant 187 Communes	Arrêt du four CDDC
	Installation du tri du papier-carton	1 ^{ers} Ecriteaux pour déchetterie, pictogrammes
2000	<i>Interdiction de la mise en décharge des OM.</i> La cour est pleine de déchets, il faut trouver des débouchés (Intervention du Conseiller d'Etat M. Mermoud)	

2001	<i>Peuple vaudois dit oui à TRIDEL</i>	1 ^{res} présences aux comptoirs (Cossonay, Echallens, La Vallée, Vallorbe)
		Déchetterie mobile: essai positif à Prilly
		Boues d'épuration: groupe de travail pour trouver des solutions
		1 ^{re} étude sur taxe au sac
		Rencontre avec les Municipaux, 1 ^{er} forum
2002	<i>Taxe anticipée d'élimination du verre dès le 1^{er} janvier</i>	Gestion et rétribution de la rétrocession sur le verre
		1 ^{er} Coup de balai printanier Calendrier Hatrix et bande dessinée Fouzy Patout
	Création et gestion de la déchetterie intercommunale Gollion, Penthaz et Penthalaz	1 ^{er} «A,b,c, déchets» à disposition des Communes
2003	Rénovation de la partie administrative	Inscription au cadastre des sites pollués
2004	1 ^{re} mise en balles pour l'usine genevoise des Cheneviers	
		Destruction du bassin de décantation en bordure de la Venoge et renaturalisation des berges Dégagement du pont sur la Venoge afin d'éviter les inondations
		Les cours pour les Municipaux ou les Responsables de voirie ou de déchetterie sont annualisés
2005	Filière du sable de verre reprise par VALORSA à Penthaz suite à l'arrêt de Batigroup	Arrêt du sable de verre en 2007
	Réaménagement de la partie sud du bâtiment principal. Agrandissement du couvert	
	Etudes logistiques rail-route pour TRIDEL avec Gedrel et Strid. Travail de coordination avec les transporteurs.	Rencontres décentralisées avec les Communes
		Site internet www.valorsa.ch
2006	Mise à feu de l'usine Tridel SA. 44.13 % des actions appartenant à Valorsa	
	Investigation historique sur les activités du site => modification de l'inscription au cadastre des sites pollués. Le site ne nécessite ni surveillance ni assainissement.	
2007	Logistique de transfert rail-route: 55'000 tonnes de déchets mis sur le train et 5 gares de transfert	Campagne «Vos déchets prennent le train en route»
		Fête des 10 ans de Valorsa pour le départ de Monsieur Richard (président)
	Mise en place d'un système de compactage des ordures	Baisse du capital-actions, libération du 20% en main des Communes
	Différents travaux de rénovation de l'ancienne usine pour se conformer aux normes SUVA	Nouvelle convention (2 ^e) avec les Actionnaires
		Partenariat avec www.infodechets.ch : rassembler facilement toutes les informations communales sur les déchets et création d'un calendrier
2008	Mise en place de la collecte des Déchets Spéciaux des Ménages (DSM)	
	Fin des études sur les boues: «Filières d'élimination, Analyse multicritères»; «Analyse financière et énergétique»; «Séchage autonome des boues. Etude de solutions». Mise en place de filière d'élimination des boues de STEP	

2008		Campagne pour l'instauration d'une taxe de base par ménage 1 ^{ers} pas pour une taxation des déchets, 19 Communes ayant mis en place une taxe incitative
	Interdiction d'épandre les boues de STEP Gestion de la logistique des boues	Rencontre avec les STEP
	CCSPA: reprise des déchets carnés de Lausanne suite à la fermeture du centre de Malley	Réseau Ecole devient COSEDEC dont Valorsa est l'un des coopérateurs
2009- 2010		Campagne communication Verre
2009		1 ^{er} audit de déchetterie
2010	Rénovation complète du Centre d'équarrissage	Audit énergétique du bâtiment
		Remise à jour de www.valorsa.ch
2011		Portes ouvertes pour fêter les 15 ans Mise à disposition des gobelets réutilisables
2012	<i>Modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes</i>	
2013		Soutien à la mise en place de la taxation des déchets www.vaud-taxeausac.ch 81 Communes adhèrent au Concept Régional de Taxe au sac. Partenariat avec GEDREL et SADEC Gestion de la rétrocession sur la taxe au sac régionale
2014	Elargissement à 176 Communes, avec l'Est vaudois, du Concept Régional de Taxe au sac	97 Communes de VALORSA se conforment au principe du pollueur-payeur
2012- 2015		Campagne cantonale responsables.ch issue du travail collaboratif des périmètres vaudois
2015- 2019	Contrat avec SAIDF pour assurer le traitement des boues d'épuration en collaboration avec SADEC	Suite de la campagne cantonale responsables.ch dès 2016
2016	Discussion avec les Communes-actionnaires Entretien du bâtiment Développement durable	Lignes de stratégie d'entreprise pour la prochaine législature Panneaux photovoltaïques en toiture
2017	Destruction de bâtiments obsolètes se trouvant sur le PAC Venoge Agrandissement de 50% de la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthalaz (GPP)	



Valorsa SA
En Fleuret 1
1303 Penthaz

Tél. 021 862 71 63
Fax 021 862 76 96
info@valorsa.ch
www.valorsa.ch

Horaires Valorsa SA
Du lundi au vendredi
07h00 à 12h00
13h30 à 17h00

Horaires équarrissage
Du lundi au vendredi
07h00 à 12h00
13h30 à 17h00

Samedi
08h00 à 11h00

VALORSA
Une solution pour vos déchets!